

Relations industrielles Industrial Relations



Le travail de prévention – Les relations professionnelles face aux risques cancérogènes, Arnaud Mias, Émilie Legrand, Danièle Carricaburu, François Féliu et Ludovic Jamet, 2013. Toulouse, Octarès Éditions, 194 pages. ISBN : 978-2-3663-0013-0

Sylvie Montreuil

Volume 70, numéro 1, hiver 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1029287ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1029287ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Montreuil, S. (2015). Compte rendu de [*Le travail de prévention – Les relations professionnelles face aux risques cancérogènes*, Arnaud Mias, Émilie Legrand, Danièle Carricaburu, François Féliu et Ludovic Jamet, 2013. Toulouse, Octarès Éditions, 194 pages. ISBN : 978-2-3663-0013-0]. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 70(1), 191–193. <https://doi.org/10.7202/1029287ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 2015

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Le travail de prévention – Les relations professionnelles face aux risques cancérogènes

Arnaud Mias, Émilie Legrand, Danièle Carricaburu, François Féliu et Ludovic Jamet, 2013. Toulouse, Octarès Éditions, 194 pages. ISBN : 978-2-3663-0013-0.

Cet ouvrage analyse, avec une approche sociologique, les dynamiques des relations professionnelles qui se manifestent lors de démarches de prévention des risques cancérogènes dans des milieux de travail. Il s'inscrit dans le prolongement d'études qui s'intéressent à la manière dont les enjeux de prévention sont appréhendés par les acteurs. Le travail de prévention peut également être considéré comme ce que Gilbert de Tersac nomme « travail d'organisation », soit la manière dont les acteurs se mobilisent dans un contexte particulier pour atteindre divers objectifs et réguler leurs échanges.

La prévention de tels risques nommés CMR (cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction) soulève des problématiques nouvelles de santé au travail dans la mesure où « ils sont à la fois collectifs (ils concernent rarement un seul poste de travail), diffus (donc difficilement identifiables et isolables) et différés (ce qui pèse sur la prise de conscience des dangers encourus) » (p. 1). Ces problématiques s'avèrent aussi nouvelles du fait que les sociétés occidentales sont, d'une part, fort préoccupées par des enjeux de santé publique, de principe de précaution, de prévention des épidémies ou de protection de l'environnement et, d'autre part, engagées dans la flexibilisation des emplois, notamment par l'augmentation du travail précaire et à cause de la plus grande autonomie accordée aux entreprises dans l'établissement des règles du travail. Ce livre soulève le problème suivant : « la santé au travail se trouve au croisement de deux dynamiques historiques qui entrent en contradiction sur cet objet » (p. 2).

Leur enquête se déroule dans une grande région de France (Haute-Normandie) qui

compte 3,1% de la population nationale, alors que l'on y dénombre 11% du total des cancers professionnels. On retrouve, dans cette région, une mobilisation importante des acteurs régionaux concernés par la prévention des cancers professionnels. Cette enquête a été menée dans 17 entreprises comptant de 34 à 1350 employés de divers secteurs de maintenance et de production qui sont exposés à des risques cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR). L'échantillon raisonné de ces entreprises présente différentes configurations, tant au niveau de la production que de l'organisation de la prévention : des milieux de production soumis à des risques CMR élevés, mais pas toujours reconnus; des entreprises sous-traitantes (souvent petites) qui effectuent du nettoyage et de la maintenance; des entreprises avec plus ou moins de présence syndicale; etc.

Les cas d'entreprises ont été élaborés à partir d'entretiens avec des représentants des directions et des salariés. Ils ont été complétés par des rencontres avec divers acteurs institutionnels comme les services de santé au travail, l'administration du travail (inspectorat), des associations de victimes, etc. De plus, des présidents et des secrétaires de comités d'hygiène de santé, sécurité et conditions de travail (CHSCT) de la région ont été consultés par questionnaire.

Les dynamiques sociales et professionnelles qui se déploient dans les démarches de prévention de ces risques le sont par, et au travers, divers acteurs de la hiérarchie, des instances et des comités des établissements, mais aussi avec des professionnels de la santé publique ou de l'inspectorat. Il y est donc question de configurations de relations professionnelles entre les acteurs internes à l'entreprise engagés dans ces démarches de prévention, mais aussi des liens entre ceux-ci et les acteurs institutionnels qui ont une mission d'intervention en santé au travail sur un territoire (français

dans ce cas-ci), comme les inspecteurs et les médecins du travail.

Après avoir examiné en quoi les risques étudiés (CMR) diffèrent des autres risques professionnels, l'enquête montre qu'ils ne sont pas prioritaires dans ces entreprises. De plus, le fait que les effets de ces risques soient différés contribue à leur non priorisation par les hiérarchies locales. Il faut bien comprendre que ces entreprises sont aussi aux prises avec des risques à la sécurité qui provoquent des dangers immédiats. La banalisation des risques CMR ou leur acceptation ressortent dans plusieurs milieux et elles reposent sur divers éléments comme le sentiment de pouvoir les maîtriser (avec des moyens de protection individuelle, par exemple) et comme étant le prix à payer pour conserver son emploi. Par ailleurs, le caractère « scientifique » de ces risques fait en sorte que les non-spécialistes peuvent difficilement s'approprier ces connaissances.

Les démarches de prévention recensées et commentées sont celles qu'on connaît pour de tels risques : la mise en conformité légale, la substitution des produits, les équipements de protection collective et la protection individuelle associée à la formation/sensibilisation. Les 17 entreprises présentent des démarches de prévention avec des degrés d'engagement extrêmement divers. Que retrouve-t-on à l'origine des démarches? L'engagement des différents acteurs certes, ainsi qu'une rationalité économique, puisque la prévention est considérée comme un coût. Si l'on change quelque chose à la production, elle doit demeurer rentable, de qualité et respecter un ensemble de normes et de certifications. Par exemple, le pouvoir de négociation d'un sous-traitant de l'industrie aéronautique demeure faible : ce dernier ne pourra changer de produits de nettoyage de pièces si ceux-ci font partie du contrat ou de normes de certifications internationales. L'origine des démarches de prévention est difficile à expliquer, tout comme les prati-

ques de prévention diffèrent d'un établissement à l'autre, cela « parce qu'elles résultent de dynamiques singulières et localisées » (p.60).

Le cœur de ce livre porte donc sur la compréhension de ces dynamiques de relations professionnelles en lien avec les démarches de prévention. L'analyse des démarches montre que la prévention n'est pas un processus unidirectionnel, ni le résultat d'un plan fixé par un acteur, mais qu'elle « résulte, au contraire, de la composition d'un ensemble souvent hétéroclite et complexe d'initiatives diverses dont l'agrégation relève de la contingence plutôt que l'équilibre harmonieux » (p. 60).

La compréhension des dynamiques de l'ouvrage s'élabore principalement à partir d'acteurs internes de la prévention dans l'établissement où le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) les réunit. Les chercheurs y étudient les liens que les membres développent avec les préventeurs et les ingénieurs ainsi qu'avec les acteurs institutionnels de la santé au travail. On y analyse les formes que prend la dynamique de la prévention du point de vue des relations sociales entre les acteurs, mais non pas de l'outillage mis en place : quels sont les réticences manifestées, les registres d'action envers ces risques, les interactions des membres salariés du CHSCT avec les membres représentant l'employeur? La réticence à aborder les risques à effets différés est particulièrement analysée ainsi que les divers registres d'action des CHSCT.

Les actions plus ou moins coordonnées et les conséquences des interactions entre le service Hygiène, Sécurité et Environnement (composé d'expertise en ingénierie et prescripteur de procédures) et les représentants des salariés du CHSCT (détenteurs du savoir du travail réel) sont explicitées. Il en ressort des configurations « de court-circuitage de l'instance de représentation du personnel et son instrumentalisation au service du management de la santé au travail » (p. 91).

Par la suite, les liens entre les CHSCT et le positionnement de l'inspection du travail et de la médecine du travail dans les démarches de prévention de ces risques sont analysés (chapitres 4 et 5). Enfin, le dernier chapitre met en relief les enjeux spécifiques des démarches de prévention des risques CMR dans des relations de sous-traitance.

En conclusion, cet ouvrage s'avère bien documenté quant à sa méthodologie. Ses appuis théoriques sont présentés et, à plusieurs endroits dans le texte, des liens sont établis avec d'autres études ou constats scientifiques à propos de divers aspects des démarches de prévention. Toutefois, la référence à des ouvrages anglo-saxons ou scandinaves en relations industrielles et en santé/sécurité du travail demeure rarissime; ceux-ci auraient pu apporter un éclairage pertinent aux résultats présentés. Par ailleurs, trois principales forces et originalités se dégagent de cette publication. D'abord, la diversité des 17 terrains de recherche,

tant dans leur taille que leur secteur d'activités, offre une panoplie de contextes pour étudier le travail de prévention. Ensuite, le fait de cibler la prévention de risques différés — qui font partie de plan d'action en santé publique pour lesquels la plupart des acteurs des entreprises ne maîtrisent pas toute les connaissances techniques et scientifiques — offre un contexte encore peu étudié de démarches de prévention : à savoir, celui de relations professionnelles avec des acteurs régionaux (externes aux établissements étudiés). Finalement, le juste équilibre du rendu des pratiques et des savoirs, tant en prévention qu'en tant qu'acteur de milieu de travail, rend cet ouvrage très instructif des effets de problématiques actuelles (notamment, celle de la sous-traitance) sur des démarches d'action dans les milieux de travail.

Sylvie Montreuil

Professeure

Université Laval